

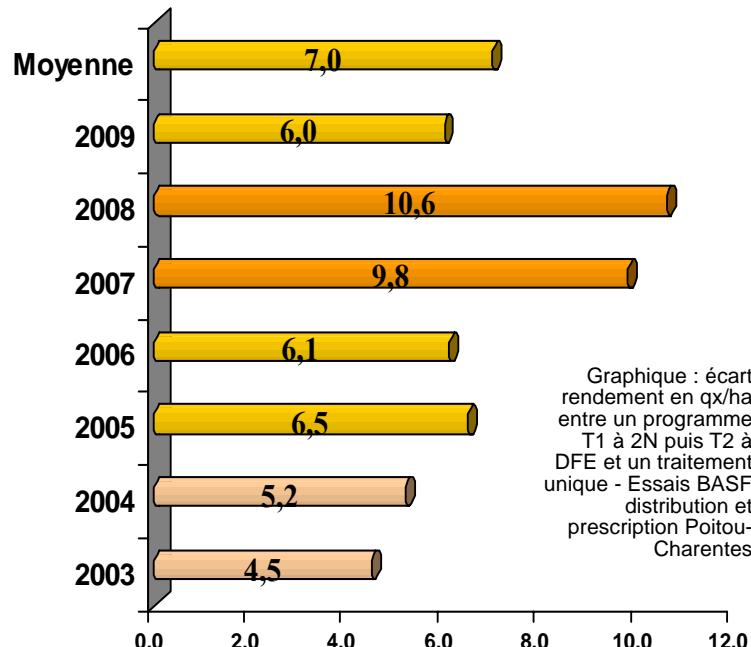
# Protection fongicide de vos céréales en 2010 : **SOIGNER SON T1**

Poitou-Charentes - Avril 2010

- Des conditions climatiques du début de printemps propices aux maladies
- Un potentiel blés de bon niveau
  - soigner son 1er traitement (positionnement & dose) sera déterminant pour la rentabilité de sa céréale.

**Impact rentabilité du 1<sup>er</sup> traitement : 7 qx/ha**  
(moyenne 7 dernières campagnes)

- L'expérience montre qu'un T1 est rentable, quelle que soit l'année.
- Le rendement est le meilleur diviseur des charges fixes.
- Un bon T1 permet de limiter fortement l'impact du piétin verse, de maîtriser la septoriose en la stoppant précocement, et ainsi de positionner le 2ème traitement dans des conditions optimum d'efficacité.



- Raisonner ses interventions : ajuster votre T1 à la situation :

**Sur une majorité de situations, le stade 1er nœud est prévu vers le 10 avril**

- Un mauvais positionnement de T1 induit une perte moyenne de 4 à 5 qx (18 essais réseau Arvalis 2009)

#### Cas n°1 :

- Semis "précoce" <25 oct. 2009
- ou Détection maladies (observations, kits...) piétin-verse, septoriose..
- ou Variétés sensibles

#### Cas n°2 :

- Semis "tardif" >1 nov. 2009
- ou Pas de détection maladies (observations, kits...)
- ou Variétés peu sensibles

Risque ou pression maladies	Piétin verse		Moyen	Faible Moyen	Faible Faible
	Fort	Fort			
1 twin pour BELL® PYROS®	3 ha 1 L/ha + 0,6 L/ha	3,5 ha 0,9 L/ha + 0,5 L/ha			
					4 ha 0,75 L/ha + 0,5 L/ha

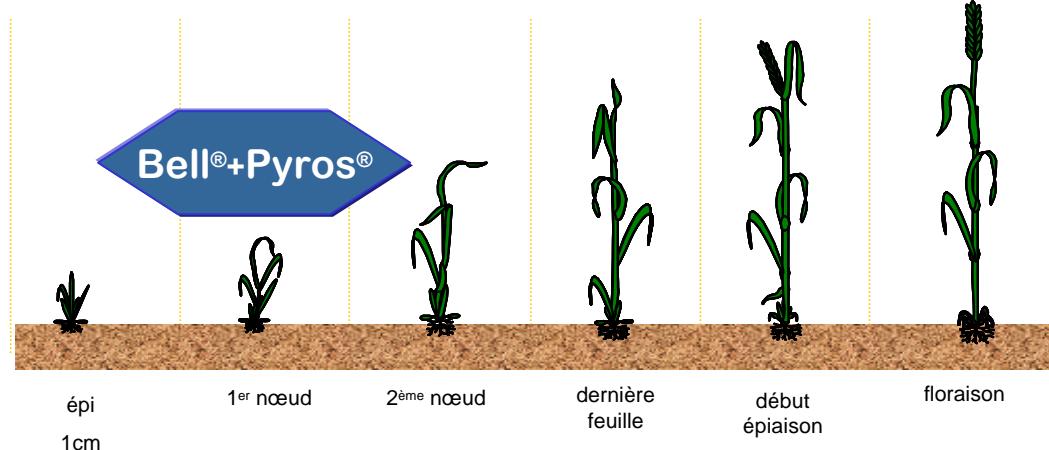
Sur orge, risque helminthosporiose et/ou rhynchosporiose, positionnement à la montaison.

# Protection fongicide de vos céréales en 2010 : SOIGNER SON T1

Avril 2010

## ► Déclenchement des interventions : les stades-clés.

- Sur piétin verse, au stade optimal de lutte contre cette maladie c'est à dire : entre les stades épi 1cm et le stade 1 nœud,
- Sur oïdium, dans les situations à risques, dès l'apparition des premiers symptômes.
- Sur septoriose, une première intervention entre 1 et 3 nœuds (selon la situation et/ou le déclenchement OAD) puis une intervention au stade dernière feuille étalée.



**Pour permettre simultanément la protection fongicide et la régulation de la céréale, pensez à associer, à 1-2 noeuds :**

**Bell®PYROS® + MÉDAX TOP**

**Respectez les recommandations d'emploi de chaque produit**

## Médax® Top

Autorisation de vente N° : 2010030 - Composition : 50 g/l prohexadione calcium + 300 g/l mépiquat chlorure

Formulation : SC

Usage et dose autorisées limitation de la croissance des organes aériens : avoine d'hiver, avoine de printemps, blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge de printemps, seigle, triticale : 1 l/ha – orge d'hiver : 1,5 l/ha

Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement. Xn : Nocif - R22 : Nocif en cas d'ingestion – R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m - Délai d'emploi avant récolte : 56 jours

Délai de rentrée dans la parcelle: 6 heures (Cf Arrêté J.O du 21/09/06)

## Bell®

Autorisation de vente N° : 2060120

Composition : 233 g/l boscalid + 67 g/l époxiconazole

Formulation : suspension concentrée SC

Usages autorisés :

BLES : septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin verse

ORGES : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin verse

AVOINE : rouille couronnée, oïdium, piétin verse

SEIGLE : rhynchosporiose, rouille brune

TRITICALE : septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin verse

Dose autorisée : 1,5 l/ha

Classement toxicologique :

- N : Dangereux pour l'environnement - Xn : Nocif - R40 : Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes - R41 : Risque de lésions oculaires graves - R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité - R63 : Risque possible pendant la grossesse et effets néfastes pour l'enfant

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée dans la parcelle: 24 heures (Cf Arrêté J.O du 21/09/06)

Nombre maximum d'applications par an : 2

## Pyros®

Autorisation de vente N° : 9400494

Composition : 450 g/l prochlorazé

Formulation : concentré émulsionnable EC

Usage et dose autorisées :

BLES : piétin verse 1,33 L/ha

oïdium, spétoriose, fusariose des épis : 1L/ha

ORGES : helminthosporiose, rhynchosporiose, oïdium : 1L/ha

Classement toxicologique:

- Xn : Nocif - N : Dangereux pour l'environnement - R22 : Nocif en cas d'ingestion - R41 : Risque de lésions oculaires graves - R65 : Nocif : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion - R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau - R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges - R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5m (Cf Arrêté J.O du 21/09/06)

Délai d'emploi avant récolte : 42 jours

Délai de rentrée dans la parcelle: 24 heures (Cf Arrêté J.O du 21/09/06)